

Profil court : Biomatériaux

Contact :

Recherche : Didier LETOURNEUR (directeur du LVTS)
Email : didier.letourneur@univ-paris13.fr, téléphone : 01.40.25.75.39

Enseignement :

Département de Chimie et Génie des Procédés : Guillaume LOMBARDI
Email : guillaume.lombardi@lspm.cnrs.fr, téléphone : 01.49.40.34.39

Profil général : chimie des matériaux

Enseignement :

Les compétences du (de la) candidat-e devront lui permettre d'enseigner à la fois en chimie générale, en thermodynamique et en sciences des matériaux. Ces enseignements concernent la licence « science, technologie, santé », la classe préparatoire et la spécialité « Energétique » de SupGalilée. Une intervention en master « Science et Génie des Matériaux » pourrait être envisagée dans le domaine des polymères.

Recherche :

L'équipe « bioingénierie cardiovasculaire » développe des nanosystèmes diagnostiques (agents de contraste pour l'imagerie médicale) et thérapeutiques (libération contrôlée de principes actifs) ainsi que des matrices biocompatibles pour l'ingénierie tissulaire (recouvrements de stents vasculaires, prothèses vasculaires de petit diamètre, matrices thérapeutiques cellularisées). Les besoins en synthèse de polymères sont très importants dans ces domaines. Le développement de polymères originaux synthétiques ou hémisynthétiques dédiés en particulier aux techniques d'impression 3D que le laboratoire développe actuellement nécessite des compétences en synthèse macromoléculaire qui font défaut aujourd'hui.

Modalités de candidature

Les candidatures s'effectueront via l'application ALTAIR, développée par le ministère sur le portail Galaxie, pour la préinscription. Cette application sera ouverte du 20 mars 2019 au 8 avril 2019 jusqu'à minuit.

En parallèle, les candidats devront déposer le dossier de candidature directement sur l'application « ATER » du 20 mars 2019 au 09 avril 2019 minuit, à l'adresse suivante :

<http://ater.univ-paris13.fr/>

L'examen des conditions de recevabilité des candidatures sera effectué par la direction des ressources humaines. Les dossiers de candidature devront être déposés via l'application « ATER », dans le respect des modalités définies au sein d'ALTAIR, pour le mercredi 9 avril 2019 minuit.

Les dossiers des candidatures déclarées recevables seront ensuite disponible via l'application « ATER » à compter du jeudi 11 avril 2019 à l'adresse suivante :

https://cas.univ-paris13.fr/cas/login?service=http%3A%2F%2Fater.univ-paris13.fr%2Fgere_index.php

Je vous rappelle qu'afin de prendre en charge financièrement les candidats retenus dès leur prise de fonctions, il est nécessaire d'anticiper dès à présent les dates de réunion de la commission ad hoc et de les communiquer à la direction des ressources humaines – secteur enseignants.

Le classement des candidats retenus devra parvenir à la direction des ressources humaines - secteur enseignants au plus tard **le jeudi 16 mai 2019**.